L'écureuil

MARCILLY LE CHATEL OCTOBRE 2012

IPNS

FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS 2012

Du 9 au 27 juillet 2012, les enfants de 4 à 12 ont été accueillis, comme chaque année, à la salle polyvalente de Trelins.

Ils ont, au cours de la première semaine, participé à une grande ronde des métiers : ils ont révélé leurs talents de cuisinier en réalisant un merveilleux buffet sucré que les parents étaient invités à déguster. Tout au long de la semaine, ils ont endossé différents costumes : shérif, potier … La visite de l'atelier d'un souffleur de verre a clôturé cette semaine sur les métiers.

La deuxième semaine avait pour thème le cirque, les enfants ont appris différents tours de magie, se sont entraînés à jongler avec balles, diabolos, assiettes chinoises. Une veillée clownesque a ravi les enfants qui y étaient inscrits ; au programme : maquillage et acrobaties. La sortie de vendredi avait lieu à l'école de cirque à Chambéon.

Enfin, la troisième semaine a permis aux enfants de rencontrer les grands héros de dessins animés ou de TV. Ce fut l'occasion de créer une bande dessinée qui servit de support au traditionnel spectacle présenté aux familles. Sortie de fin de semaine à la piscine de Montbrison et inter-centre avec le centre de loisirs de Champdieu pour clôturer le centre.

Pour les plus grands, deux séjours étaient prévus :
Un séjour *« Nature d'hier et d'aujourd'hui »* à St Just St Rambert avec trottinette tout-terrain, canoë-kayak, tir à l'arc, visite d'un jardin biologique.
Et un séjour *« Multi-sports en montagne »* à Pélussin avec course d'orientation, escalade, canoë kayak et randonnée.

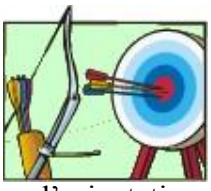

Nous vous rappelons que les personnes souhaitant rejoindre l'équipe de pilotage du centre de loisirs sont toujours les bienvenues.

Renseignements : Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

DON DU SANG

Le prochain don du sang est prévu le **22 octobre** à la salle des fêtes de 16h à 19h, pensez à venir nombreux car l'EFS (établissement français du sang) lance de nombreux appels aux dons, on manque de donneurs.

MARCHE DES VENDANGES

Nous avons eu 692 marcheurs cette année sur la marche, c'est une baisse 145 personnes par rapport à l'an dernier.

La matinée a bien démarré mais l'après-midi (comme l'an dernier) a été très calme...

Merci encore à tous les bénévoles et sponsors qui nous ont aidés pour l'organisation de cette marche et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, le ***8 septembre 2013.***

MODERN'JAZZ !

L'activité danse modern'jazz pour les enfants et les ados a repris le mercredi 19 septembre. Sylvie Mora étant en congé parental, c'est Xuejing Wang qui assurera les cours cette année. Au vu des modifications apportées sur le calendrier scolaire, certains cours auront lieu pendant les vacances scolaires. Les dates seront choisies en fonction des disponibilités de Melle Wang et seront communiquées aux familles le plus tôt possible.

D'autre part, le spectacle de danse se déroulera le ***samedi 8 juin 2013*** à la salle Guy Poirieux !

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
Blandine Campoy 04 77 24 10 19 ou Sandrine Séférian 04 77 97 53 21

SCRABBLE

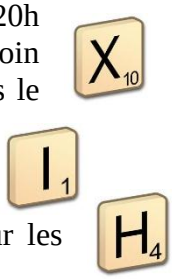

Une dizaine de passionnés se mobilisent le mardi de chaque semaine de 17h à 20h (en 2 parties) pour jouer avec les mots et obtenir les meilleurs résultats. Point n'est besoin d'être super doué en français : l'observation et l'ingéniosité suffisent pour entrer dans le jeu.

Nous aimerions comme par le passé, une fois par trimestre pendant les vacances, inviter les parents et leurs enfants à découvrir ce jeu, très formateur pour les scolaires!!

Donc à bientôt les nouveaux partenaires !

PLANNING DE TOUTE LA FAMILLE

Depuis 2 ans l'AFR propose un agenda pour toutes les activités de la famille. La nouveauté cette année, c'est qu'il est illustré avec des photos de Marcilly.

Il est en vente à partir de 7,90€. C'est bien plus qu'un simple calendrier car vous pouvez enfin tout écrire de manière lisible et claire. (cf. affiche de présentation ci-contre)

Pour l'acheter contacter
Catherine Portailler (09 63 51 29 00 ou cath.portailler@orange.fr)
ou Denis Brejon (04 77 58 08 22 ou denis.brejon@wanadoo.fr)

VOTRE CALENDRIER FAMILIAL 2013

Très pratique pour ne rien oublier en un clin d'oeil

Tarif minimum : 7.90 €

Proposé par l'AFR de Marcilly le Châtel

F.N.A.C.A.

Comité de Marcilly

VENDREDI 9 NOVEMBRE

Assemblée Générale à partir de 18h30, à la salle des fêtes.

Cartes d'adhérent, calendriers,
Rétrospective de l'année écoulée.
Projets pour 2013.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Cérémonie au monument aux Morts de la commune à 11h15, suivi du verre de l'amitié au relais du Châtel.

Thé dansant à 14 heures à la salle des fêtes, animé par Jérôme Arnaud et son guitariste et ses danses endiablées.

SAMEDI 1er DECEMBRE

Concours de belote à 14 heures à la salle des fêtes,

Volailles et cochon : chapons, oies, dindes, coqs et autres poulets, saucisses

Tête de cochon pour les derniers.

SOU DES ECOLES

C'est un bilan très positif que nous pouvons dresser pour l'année scolaire écoulée.

Les différentes manifestations organisées pendant l'année ont permis le financement de diverses sorties, visites ou achats. En moyenne, c'est près de 40 € de « petits plus » qui ont pu être mis à disposition de chaque élève au cours de l'année scolaire.

RETOUR SUR LES DEUX DERNIERES MANIFESTATIONS

Fête de la musique le 19 juin

Danses, chants, acrobaties et scénettes ont rythmé la fête de fin d'année pour la joie de tous. Le repas musical qui s'en suivait a permis de réunir les familles dans la bonne humeur, sous un ciel plus clément qu'il ne l'avait été l'an dernier.

Un groupe d'élèves

Le groupe 100% ZEN

La kermesse le jeudi 5 juillet

La kermesse, le jour des vacances d'été, a été reconduite cette année ... seul HIC !!!! la météo!!! En effet, c'est pressés par la météo que les enfants ont terminé les différents jeux. Mais qu'à cela ne tienne il en faut plus pour nous effrayer.....

Nous avons eu droit à un au revoir tout particulier de Thierry Gouby, ancien président du Sou. Il a tenu, au départ en 6ème de son fils, à témoigner des bons moments, des rencontres et des nombreux souvenirs qu'il garde de ses années passées à l'Ecole Jean Côte. C'est avec émotion qu'il a tenu à remettre à la directrice et à notre présidente, un tronçon du majestueux « Frêne américain » qui trônait au beau milieu de la cour en hommage..... au temps qui passe et à l'importance des souvenirs..... Merci Thierry.

Le frêne américain

Départ en 6ème

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

* **Vendredi 12 Octobre 2012** : ***Concours de belote dès 20H à la salle des fêtes***

* **Dimanche 3 février 2013** : ***Loto 14H salle des fêtes***

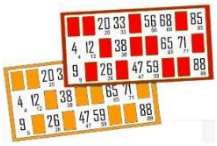

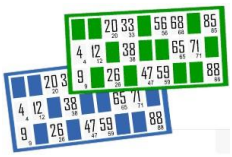

CANTINE

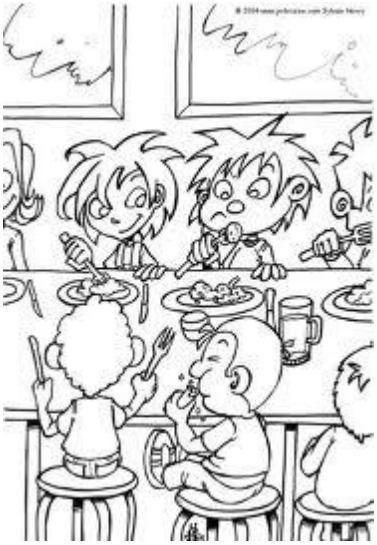

La cantine a repris du service sur les « chapeaux de roues ». Sa fréquentation ne cesse d'augmenter et nous avons déjà dû modifier quelques modes de fonctionnement.

Dorénavant, les tickets de cantine ne seront ramassés qu'une seule fois par semaine à savoir le vendredi matin jusqu'à 9h00, afin de limiter les abus d'inscriptions anarchiques.

Nous avons également pris la décision de laisser la priorité aux enfants de parents qui travaillent, nous rappelons que près de 70 repas sont servis quotidiennement et que cela demande une gestion pointue à notre cantinière.

Il faut donc que chacun fasse un effort afin que le service fonctionne dans les meilleures conditions.

RAPPEL :

Nous vous rappelons que les tickets de cantine sont en vente :

* En mairie : **UNIQUEMENT AUX HORAIRES DES PERMANENCES DU SECRETARIAT**

- LUNDI DE 14H00 à 18H00

- LE MARDI DE 14h00 à 18h00

- LE VENDREDI DE 14h00 à 19h30

* Et les vendredis matins des semaines paires à la garderie de 7H30 à 8H15.

Règlement par chèque

TENNIS - CLUB

MARCILLY PRALONG

ROGER, NOVAK, ANDY, RAFAEL… ET LES AUTRES

C'est vrai, il y a eux et les autres.

Eux, ce sont ***Roger Federer***, ***Novak Djokovic***, ***Andy Murray*** et ***Rafael Nadal*** qui ne laissent que les miettes aux autres.

En effet (et c'est une première depuis 10 ans), 4 joueurs différents ont remporté les 4 tournois différents : l'australian open pour ***Djokovic***, Roland Garros pour ***Nadal***, Wimbledon pour ***Federer*** et l'US open pour ***Murray***.

Et il semble qu'un gouffre sépare ces 4 champions des autres joueurs.

Bien sûr, certains sont capables de les battre (rappelons-nous des 4 balles de match de ***Jo Wilfried Tsonga*** à Roland Garros) mais remporter un tournoi du Grand Chelem semble impossible : il faudrait qu'ils battent 3 de ces joueurs dans le même tournoi !

Même les Jeux Olympiques n'ont pas dérogé à la règle. ***Andy Murray*** y a remporté son 1er titre majeur en battant ***Roger Federer***.

Bravo Andy !

Puisque l'on parle de ***Roger Federer***, et s'il fallait encore prouver qu'il est bien le meilleur joueur de tous les temps, il a encore battu plusieurs records :

- **nombre de semaines passées à la 1ère place du classement mondial (296)**
- **nombre de ½ finales Grand Chelem (32)** détenu précédemment par ***Jimmy Connors***
- **nombre de ¼ finales consécutives en Grand Chelem (34)**. Le 2ème dans ce classement est ***Novak Djokovic*** avec… 14.
- **Nombre de rencontres disputées en Grand Chelem (284)**.

Bravo MONSIEUR FEDERER !

LENA, CHLOE, ROMAIN, MATTEO, COLLINE… ET TOUS LES AUTRES

En fait, ils seront 48 cette année à l'Ecole de Tennis **; 48 enfants de 6 à 16 ans répartis en 9 groupes**.

Les cours de tennis sont donnés le mercredi matin par ***Catherine Portailler*** (Marcilly de 9h à 11h) et ***Chantal Juquel*** (Pralong de 10h à 12h) et le samedi matin par ***Muriel*** (Marcilly de 9h30 à 11h30) et ***Thierry Vernay*** (Pralong de 9h à 12h).

Comme chaque année, nous aimons rappeler que les cours de tennis sont donnés bénévolement ce qui permet des tarifs que nous pourrons qualifier d'intéressants.

Même si quelques cours sont parfois annulés pour des raisons de mauvais temps ou personnelles (et oui, parfois !), les enfants ont environ une vingtaine de cours à l'année.

Cela permet de voir les principaux gestes techniques du tennis (coup droit, revers, volée, service, déplacements) qu'il convient ensuite de mettre en application en jouant régulièrement.

L'objectif que nous avons, bien plus que d'en faire des champions, est de donner envie de pratiquer le tennis et surtout que le tennis reste un jeu pour les enfants.

Des créneaux sont aussi utilisés au gymnase intercommunal de Boën le mardi soir et le mercredi soir pour les adultes.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La saison 2011-2012 est finie alors vive la saison 2012-2013.

Ce qui s'est passé lors de la saison dernière vous sera présenté au cours de **l'Assemblée Générale que nous tiendrons le samedi 13 octobre 2012 à 18h30 à la salle des fêtes de Pralong**. Ce sera aussi l'occasion de vous parler de ce qui vous attendra sur les courts mais aussi en dehors au Tennis Club Marcilly Pralong.

Nous pouvons d'ores et déjà vous en toucher quelques mots.

Le même jour que l'Assemblée Générale (le **13 octobre 2012**), nous organiserons **notre tournoi de doubles « surprises »** pour la 6ème fois.

Il s'agit d'un tournoi dont les équipes sont tirées au sort juste avant les rencontres et dont les participants ont été licenciés en 2012 ou le seront en 2013.

Autant vous dire que cette animation se veut conviviale (elle l'est, on confirme !).

2 semaines après, plus précisément le **samedi 27 octobre à 12h00**, il sera l'heure de procéder à **l'inauguration du chalet** qui a été construit à côté du court de tennis de Marcilly.

Cette construction a été possible grâce à **l'aide de la municipalité** qui soutient fortement l'activité « tennis » dans la commune. Cela permettra le stockage de matériel pédagogique (et accessoirement servira à vider certains garages très encombrés) et l'accueil des équipes visiteuses lors des rencontres par équipes que le club dispute tout au long de l'année.

D'ailleurs les courts de Marcilly et Pralong accueilleront certaines rencontres du **Championnat de la Loire par équipes en catégorie « +35 ans »** les dimanches du mois d'octobre (7, 14 et 21) et de novembre (11 et 18).

Nous comptons sur le soutien de supporters pour nous permettre de nous surpasser lors de ces rencontres disputées en entente avec le TC Couzan Astrée (club de tennis de Boën / Sail).

Voici donc en quelques mots quelques événements qui vont animer le club en ce début de saison.

Sans dévoiler la suite de la saison, tenez-vous prêt à participer à la **4ème édition des Olympiades en Familles** dont il se dit maintenant qu'il s'agit du 3ème événement sportif mondial après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football.

Décidément, on va encore en voir et vous en faire voir de toutes les couleurs au TC Marcilly Pralong !

RESERVATION DES COURTS

Pour rappel, les réservations des courts de tennis (Pralong et Marcilly) se font exclusivement par internet.

L'accès est configuré pour les adhérents du club qui bénéficient, avec leur adhésion au club de 5 heures d'invitations.

La réservation des courts peut se faire directement depuis la page d'accueil du site internet du TC Marcilly Pralong que vous pouvez venir consulter régulièrement (www.tcmarcillypralong.asso.fr).

TARIFS 2012-2013

Les tarifs pour la **saison 2012-2013**, restent inchangés :

- Adulte : …….... 50 €
- Couple : ……... 90 €
- Étudiant : ……. 35 €
- Enfant (- de 18 ans) : …….. 30 €
- Ecole de Tennis (pour l'année) : …. …… 20 €
- 3ème enfant : ……. 15 €
- Location horaire pour les non-licenciés : …… 6 € par heure

Pour chaque adhésion, 5 heures « invités » sont offertes.

Il faut rappeler que pour chaque licence sportive, le club reverse 12,50 € par enfant et 21 € par adulte à la FFT, en plus d'une affiliation statutaire de 40 €.

Le TC Marcilly Pralong est toujours partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la **carte M'ra** de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.

De plus, depuis cette année, nous acceptons aussi les coupons sport **ANCV**.

Contact : ***Thierry Vernay*** – Château Gaillard – **04.77.97.49.18 – thierryvernay@wanadoo.fr**

Comité des fêtes

FETE PATRONALE

La nouvelle édition 2012 de la fête de Marcilly-le-châtel organisée par le comité des fêtes s'est révélée être à nouveau un succès.

La fête s'est déroulée du 20 au 22/07/2012 dans une ambiance très chaleureuse.

Les évènements se sont succédé tout au long du week-end, au programme :

**** Vendredi :*** Concours de pétanque avec 64 doublettes

**** Samedi :*** Distribution des brioches et retraite aux flambeaux

**** Dimanche matin :*** Un vin d'honneur était offert par la mairie précédé par la présentation des chars et de la remise des prix pour le fleurissement communal.

**** Dimanche après-midi :*** Le défilé était composé de 8 chars.

Le thème choisi cette année était la musique. Différents styles de musique étaient représentés : le gospel, le reggae, le disco, le rock, les tambours du Bronx, les zoulous, les punks et la danse classique.

Le défilé de chars fut une nouvelle fois une réussite et nous tenons à remercier et à féliciter toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des différents chars.

* ***En fin d'après-midi***, une démonstration de basket acrobatique était suivie par un repas très convivial, puis un magnifique feu d'artifice clôturait ce week-end.

Les membres du comité et les classards sont satisfaits du bon déroulement de la fête ainsi que de la bonne participation des habitants de la commune tout au long du week-end.

LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

**** La soirée théâtre*** aura lieu le samedi 24 novembre à 20H30 à la salle des fêtes de Marcilly avec la troupe de théâtre « LA TRAVERSE » du village de BARD.

**** Soirée St NICOLAS*** : le 7 décembre

Cette soirée sera organisée avec les commerçants, les associations de la commune qui souhaitent y participer, ainsi que la participation de la mairie.

Une réunion aura lieu début octobre pour organiser cette soirée.

Groupe Vocal

LA REPRISE

Il y a des rentrées qui sont difficiles.

Beaucoup de choristes, cette année encore : des nouveaux qui sont impatients de tenter l'aventure du chant choral et des anciens qui, d'habitude sont tout feu tout flamme. Mais cette année, la tristesse se lit sur les visages, une place reste vide, définitivement vide. La nouvelle est tombée au mois de juillet, terrible, brutale : Denise nous a quittés.

Comme c'est compliqué parfois de chanter !!!

Denise avait rejoint le Groupe Vocal il y a une quinzaine d'années. Sa bonne humeur et sa gentillesse avaient tout de suite été appréciées par tous.

Depuis quelques mois elle savourait une retraite bien méritée et occupait activement son temps libre.

Fan de Johnny, elle attendait avec impatience la reprise des répétitions du Groupe Vocal et l'apprentissage d'une nouvelle chanson de son idole (la plus jolie selon elle). Le destin en a décidé autrement.

Denise restera dans nos cœurs, nous ne l'oublierons pas.

Que sa famille trouve ici le soutien du Groupe Vocal.

REPETITIONS

Voici le calendrier des répétitions qui ont lieu le vendredi à 20 heures 30 à l'école :

19 octobre	16 novembre	23 novembre	7 décembre	21 décembre	11 janvier	18 janvier
8 février	15 février	1er mars	8 mars	15 mars	22 mars	5 avril
12 avril	3 mai	17 mai	24 mai	7 juin	14 juin	21 juin

Vous avez un doute, venez assister à une répétition, vous déciderez après.

Pour tout renseignement : Jean VERNAY 04 77 97 59 62

Adresse mail : jean.vernay@wanadoo.fr

GROUPE VOCAL DE MARCILLY… ET D'AILLEURS

Les choristes viennent de : Arthun (2), Boën (2), Champdieu (4), Champoly (2), Ecotay (1), Lézigneux (2), Marcilly (19), Marcoux (3), Moingt (2), Montbrison (4), Pralong (2), Savigneux (5), Ste Agathe (1), Trelins (4)

POUR NOUS ECOUTER

Vendredi 12 octobre : ***20 h à l'église de St Georges Haute-Ville*** pour le Téléthon
Vendredi 30 novembre : ***20 h à la Collégiale Notre Dame à Montbrison*** pour le Téléthon
Samedi 15 décembre : ***15 h à St Etienne*** pour une rencontre inter chorales
Samedi 16 février : ***20 h à l'église St Laurent de Veauche*** pour une rencontre inter chorales
Vendredi 19 avril : ***20h30 à l'église St Cyr de Marcilly*** pour la 11ème rencontre musicale
Samedi 8 juin : rencontre chorales ***pays de Montfaucon***

MAIRIE - INFOS

NOUVELLES COMMUNALES

PERSONNEL

A la rentrée scolaire 2012/2013 le personnel mis à disposition de l'école a été renforcé pour cette année scolaire.

Madame Murielle LUZOLO MALONDA assurera une prestation de 25 h minimum par semaine consacrée aux 2 classes maternelles, à la garderie et au restaurant scolaire. S'agissant d'un contrat aidé pour retour à l'emploi avec formation professionnelle en vue du CAP petite enfance, le tutorat est confié à Valérie DELAUCHE.

ECONOMIE

Marcilly le Châtel village de beauté (suite)

Aux 5 coiffeuses et esthéticiennes vient s'ajouter une nouvelle enseigne : CHRYSALI'DERMO

Sur rendez-vous Magali OKNINSKI (06.74.01.16.37) magali@chrysalidermo.fr propose des soins de beauté : dermopigmentation réparatrice, maquillage longue durée, beauté des cils.

Documentation consultable sur internet : www.chrysalidermo.fr

Distinctions pour Côtes du Forez 2011

Le guide hachette 2013 vient de sortir. Pour la région Centre, il distingue pour les Côtes du Forez :

- ***La cave des Vignerons Foreziens*** qui mérite 2 coups de cœur pour :

  * La cuvée tradition 2011 (fruité franc et généreux aux nuances de cassis)

  * La cuvée 2011 rouge « Les Loges » (Cassis airelle, note minérale, bouche ample et gourmande)

- ***Le Domaine du Poyet (Jean-François ARNAUD)*** – Cuvée du Poyet 2011 (Petits fruits, notes minérales, en bouche finale gourmande et riche)

- ***Odile et Jacky LOGEL*** « La Volcanique » (vins très fruités, nez de cassis)

Appréciation générale avant les commentaires savoureux sur chaque vin : « C'est à une somme d'efforts intelligents et tenues que l'on doit le maintien de ce vignoble abrité par les monts du Forez qui s'étendent sur 17 communes autour de Boën sur Lignon… »

Orages du 5 Août

La bonne nouvelle ci-dessus porte sur les produits des vendanges antérieurs à 2012. L'année 2012 par un climat assez déconcertant marquée avec gel et pluies s'annonce pour la viticulture locale comme faible en quantité et bonne en qualité. La commune de Marcilly le Châtel a été reconnue par le service économie agricole de la Direction Départementale du Territoire (DDT) comme « la plus touchée» par l'orage de grêle du 5 Août 2012. Les exploitations Jacky et Odile LOGEL à La Côte, Frères GAUMON – Clos de Chozieux à Leigneux, La Côte notamment, ont une perte constatée de 100% sur la vendange 2012 avec des dégâts sur les plantations (ceps et sarments) compromettant les années suivantes. Cette situation exceptionnelle ne relève pas du régime de catastrophes naturelles (affaissements de terrains, arrachements de toits…) mais des calamités agricoles assurables. Etant donné la gravité des dégâts sur les ceps pouvant détruire le pied de vigne, une procédure particulière est engagée.

Rectificatif horaires de la poste : Lundi : 13h30 et non 13h

VIE ASSOCIATIVE

14 associations sont présentées sur le fascicule annuel de bienvenue remis aux nouveaux arrivants. Elles sont rejointes par une 15ème constituée officiellement en juin 2012.

Carte de visite ci-dessous :

Nom : ***Les vieilles pierres MARCILLY***
Siège : ***Les Rases 42130 MARCILLY LE CHATEL*** (Clos chez Pierre Grenier)
Objet : ***Création de projets artistiques et de projets musicaux***

Première manifestation publique le samedi 22 septembre 2012 avec participation de groupes de jeunes talents déchainés fort sympathiques aux noms évocateurs :

Racine carré (rap), Les Olibrius (rock alternatif), Les Paracétamol (électro/punk)
Beef Cheek's (rock), Pulp Koffy (reggae/ska), Zoham (électro/rock)
Les Barbarians Peace (ska/rock), Fafouet (électro)

Un clin d'œil aux Paracétamol animé par un Marcillois.

Association ouverte aux pratiquants ou amateurs de musique contemporaine. A découvrir.

DEVOIRS DE VACANCES DE LA COMMUNE

Au cours du mois de Juillet et Août, l'équipe communale s'est employée à améliorer les conditions de fonctionnement de l'école publique Jean Côte :

* En signant début Juillet avec l'Etat un nouveau contrat aidé pour retour à l'emploi avec engagement de formation professionnelle en vue du C.A.P Petite Enfance. Madame Muriel LUZOLO MALONDA est affectée en soutien des classes maternelles, garderie et restaurant scolaire pour l'année 2012 -2013.

* En réalisant avec le concours des saisonniers les travaux de peinture de la salle d'évolution.

* En assurant la reprise intégrale de l'installation téléphonique et de l'équipement informatique. Opération complexe effectuée par Jean et Charles au cours du mois d'Août.

* En renouvelant en partie le matériel informatique par l'achat de 3 ordinateurs installés dans les classes suivantes : Mme BARTHOLIN, Mme DE NARDIN BONNEFOY, Mme LOMBARDIN.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FLEURISSEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL du 6 juillet 2012

Étaient présents pour accompagner les deux représentants du Conseil Général : Liliane Geneyton, M-Claude Massacrier et Michèle Sauvignet. Absents : M-Hélène Briat et Thierry Gouby, excusés.

M. le Maire a souhaité la bienvenue aux deux représentants et la visite du village (de la place des Marcilly de France au Relais du Châtel, puis de la place au pont sur le Drugent) a pu commencer.

1 – Mots de bienvenue

Après une rapide présentation, Michèle Sauvignet leur fait part des dégâts que nos espaces fleuris ont subis après l'orage des jours précédents et exprime notre découragement.

Mais ils nous rassurent, car bien évidemment ils en tiendront compte et leur première impression est encourageante.

2 - Points positifs

La place, maison Amasis et jusqu'au pont

- La pergola qui conduit à l'abribus de la D8
- Les bacs en pouzzolane (clin d'œil à notre "volcan"!)
- Le fleurissement des bacs devant Amasis, l'originalité des contenants, et malgré l'orage la bonne santé des plantes.
- Le monument aux morts mis en valeur par les arbustes et à nouveau les bacs (vides à cause du gel)
- Les claustras avec les plants de chèvrefeuille le long de la propriété Giraudias
- Le fleurissement (maison Chambe) avec des plantes anciennes (trèfles...)
- La platebande de dahlias devant la maison Marnat.
- Les bacs sur le pont

La place, Relais du Châtel

- Bon point pour les plantations en pleine terre

3 - Points négatifs

- La Croix, beaucoup trop chargée beaucoup trop de bacs sans unité d'ensemble.
- Suggestions : ôter les grosses pierres le long du bâtiment du Relais du Châtel et les remplacer de façon judicieuse par les bacs en surnombre de la Croix.
- Le pressoir n'est pas mis en valeur, là aussi trop de bacs qui le cachent ; suggestion : plantation de ceps de vigne (si le terrain appartient à la municipalité) au pied du pressoir, et réutiliser les bacs ailleurs.

- Massif à côté d'Amasis : arrondir les plantations pour être en harmonie avec les courbes alentour et en supprimer le côté rigide et trop « urbain » en incorporant des espèces plus campagnardes, penser aussi aux vivaces à floraison échelonnée.

4 - Conclusion

Il est préférable de privilégier les espèces moins gourmandes en eau, plus en adéquation avec l'environnement, faire revivre les espèces plus rustiques de nos anciens, favoriser les plantations en pleine terre et donner un sens à la mise en valeur de notre village en rapport avec le patrimoine (vigne).

Le fleurissement de notre village est intéressant, a retenu l'attention de la commission et mérite une seconde visite surprise en août.

PS : La visite a eu lieu et un compte rendu détaillé de la part du conseil général sera envoyé à M. le Maire.

POLICE MUNICIPALE : rappel vagabondage animaux

Au cours des mois précédents et notamment au mois d'Août, la gendarmerie a sollicité le Maire à plusieurs reprises de jour et de nuit pour intervenir d'urgence (chevaux 1 fois – chiens errants 4 fois) pour récupérer des animaux en liberté sur la voie publique, route départementale RD8 à grande circulation. Heureusement pas d'accidents de personnes mais dégâts matériels dans un cas. Il est rappelé à tout détenteur d'animaux les conséquences d'un vagabondage exprimées clairement dans le texte ci-dessous :

« La prévention et la lutte contre la divagation des animaux est de la responsabilité des maires qui prescrivent la mise en fourrière des animaux trouvés errants. Lorsque des animaux sont conduits en fourrière, son gestionnaire recherche leur propriétaire. A l'issue d'un délai franc de 8 jours ouvrés, si l'animal n'est pas récupéré par son propriétaire, l'animal est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de fourrière. L'animal peut-être :

- soit conservé par la fourrière dans la limite de sa capacité d'accueil ;
- soit, après avis d'un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire, cédé gratuitement à une fondation ou une association de protection animale autorisée par la Préfecture et habilitée à le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire ;
- soit, après avis d'un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire, euthanasié. »

POLE PETITE ENFANCE (Suite éditorial Juin 2012)

Etat de l'avancement du projet depuis le précédent Ecureuil de juin 2012.

Ma sœur Anne voit se pointer à l'horizon 2013 la réalisation du projet. Lire ci-dessous un extrait du compte rendu du Conseil Communautaire du 12 Sept 2012 :

« M. Ludovic BUISSON, 1er Vice-Président, informe l'assemblée de l'avancement de ce projet sous couvert de M. le Président et de Mme Marie-Hélène BRIAT conseillère déléguée référente pour ce projet.

M. le Sous-Préfet de Montbrison a été reçu le 17 août dernier et nous a précisé que l'Etat soutiendrait ce projet dans le cadre de la DETR 2013, dotation d'équipement des territoires ruraux, si le Conseil Général le soutient également. Il n'a pas pu s'engager sur un montant, le volume de la dotation pour 2013 n'étant pas encore connu.

M. Michel CHARTIER, Vice-Président du Conseil Général de la Loire en charge des politiques contractuelles a été rencontré en présence des services le 3 septembre dernier pour la préparation de notre Contrat Territorial de Développement CTD. Une enveloppe globale de 500 000 euros « et des poussières » nous est promise, à charge pour nous d'en assurer la répartition entre nos projets, le soutien sur le pôle petite enfance est acquis, son éligibilité étant reconnue.

La présidente de la CAF, caisse d'allocations familiales, Mme RICHTER, a également été rencontrée en date du 31août dernier. Le soutien financier de la CAF est d'ores et déjà acquis, celle-ci nous aidant tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement.

M. le 1er Vice-Président précise que l'existence du projet privé à Montverdun a été évoquée lors de ces réunions.

M. le Président précise que le CTD a été à l'ordre du jour du bureau communautaire du 5 septembre dernier. Une première répartition possible de l'enveloppe a ainsi été présentée et est en cours de négociation avec les services, avec une hypothèse hausse et une basse, toutes deux au-dessus des 500 000 euros annoncés. La date annoncée pour sa validation est celle du 10/12 par l'assemblée départementale. Notre priorité est affichée sur ce projet de pôle petite enfance en réservant une enveloppe de 300 000 euros de crédits dans l'objectif de mobiliser la même somme en crédits d'Etat via la DETR. Il s'avère que cette somme est celle qui a été obtenue par le SIVU des Granges, syndicat intercommunal, ayant réalisé la crèche de Bonson. M. le Président rappelle notre coût de projet à 1,5 millions d'euros qui englobe en fait 3 fonctions, crèche halte-garderie, accueil de loisirs maternel et temps collectifs du relais assistantes maternelles. A ce stade, les travaux sont estimés à 1,07 millions d'euros avant avis d'appel public à la concurrence, on peut penser que notre projet est dans la fourchette haute des moyennes actuelles, mais il précise toutefois d'autres coûts de projets bien plus importants, comme le jardin d'enfants de Veauche à 3 millions d'euros ou le pôle petite enfance de La Fouillouse à 4, 620 millions. Comme souligné par M. Jean Luc SOUZY, Maire de Ste Foy St Sulpice, les prix actuellement constatés lors des ouvertures de plis sont parfois très nettement en dessous des estimations.

M. le Président informe l'assemblée qu'un dialogue et une concertation ont été entrepris avec les représentants du projet privé en bonne intelligence, il a lui-même rencontré M. Pierre-Jean ROCHETTE et lui a notamment demandé de ramener le nombre de places de crèches à 9 ou 10. Il rappelle que pour notre projet il est prévu d'ouvrir 12 places au démarrage. Des incertitudes pèsent sur ces deux dossiers, d'un point de vue administratif ou financier, leurs études se poursuivent.

La répartition proposée des crédits du Conseil Général sera inscrite à l'ordre du jour du conseil d'octobre, avec des précisions à avoir sur les possibilités de report de crédits d'une opération sur l'autre. »

A fin septembre l'étude du permis de construire déposé fin Juillet 2012 est avancée, la plupart des documents annexes ont été fournis. Pour le financement, la position de l'Etat sur une nouvelle demande d'aide au titre de la Dotation d'Equipement en Territoire Rural (DETR) pour 2013 devrait être examinée au cours d'une rencontre demandée par le Président de la C.C.P.A pour la 2ème quinzaine d'Octobre.

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles

Mardi 19 février 2013
(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr
(Soyez ponctuels !)

Agrafage

Jeudi 14 mars 2013 à 20 h à la mairie
Chaque association faisant paraître un article doit déléguer au moins 1 personne

SOLUTIONS DES JEUX

1. Pyramide : RU – CRU – RECU – SUCRE – CREUSE – RECLUSE – SECULIER – ECUREUILS

2. Casse-tête : le deuxième nombre horizontal est le double du premier et le troisième est le triple du premier. Le chiffre manquant est donc le 8.

3. Anagramme : EDITEUR – TIEDEUR – ERUDITE – ETUDIER – REDUITE

4. Titre et Auteur : L'ASTREE D'HONORE D'URFE

5. A tue-tête : Nina a 6 : 2 = 3 ans
Alexie a 8 + 6 = 14 ans

Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes

BOUCHET Fabien ES1 21 mai 2012

ANALYSE DE L'EVOLUTION DU PAYSAGE COMMUNE DE MARCILLY-LE-CHATEL (42)

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

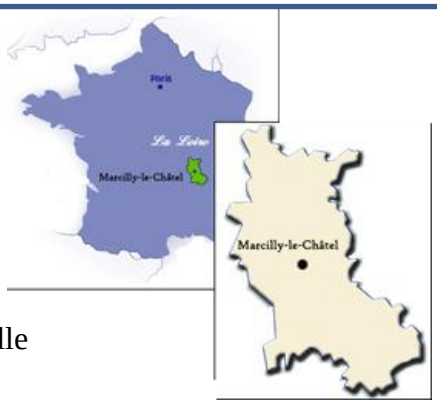

Carte 1: Localisation de Marcilly-le-Châtel (http://www.marcilly-le-chatel.fr)

Région : Rhône - Alpes
Département : Loire (42)
Arrondissement : Montbrison
Communauté de communes du Pays d'Astrée
Canton : Boën-sur-Lignon
Altitude : **de 385 m à 700 m**
Superficie : **1632 hectares** dont 90,5% en surface naturelle et 9,5% en surface construite ou constructible.
Population : Au 1er janvier 2012, chiffres du recensement national :
- population municipale : 1256
- population à part : 30 **Total : 1286 Marcillois**

Géologie: Marcilly est située en bordure de la plaine du Forez (graben) sur un ancien site volcanique.

II. IDENTIFICATION ET CARACTERISATION DES UNITES PAYSAGERES

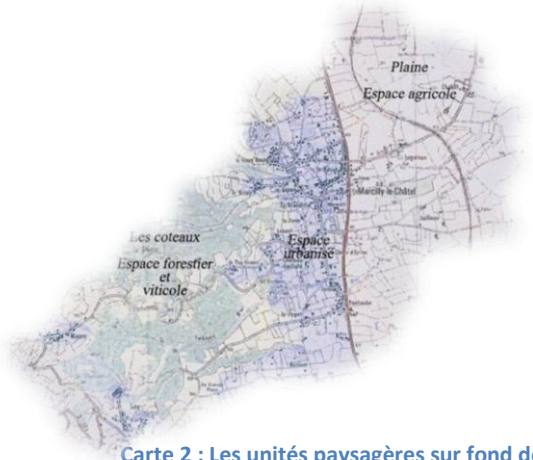

Carte 2 : Les unités paysagères sur fond de carte IGN (documentation de la mairie)

Trois entités paysagères très distinctes :
- à l'ouest **un paysage de coteaux et de collines boisées** ;
- au centre **l'espace urbanisé** ;
- à l'est **un paysage de plaine**.

Ces deux dernières sont séparées par la RD8.

A. Les coteaux

Sur les coteaux s'est développé le **domaine viticole**, représentant 206 ha sur les 1632 ha de la commune. On y trouve aussi des **espaces forestiers** (pins de boulange servant autrefois à la cuisson du pain). Les rivières et ruisseaux créent des « gouttes », petites vallées s'écoulant jusque dans la plaine à l'est. Le paysage formé par ces ruisseaux devient un « paysage coupé » (on parle de « paysage en accordéon »). Le Drugent est la rivière principale traversant la commune d'ouest en est et se jetant dans le Lignon en direction de Montverdun.

B. L'espace urbanisé

En bas des coteaux se trouve le **bourg de Marcilly** d'où de nombreuses routes sinueuses partent en direction des coteaux et desservent les hameaux. La commune se compose de hameaux ou de lieu-dits qui se sont développés principalement du côté ouest de la route départementale.

C. La plaine

Dans la plaine, à l'est, se trouve le **domaine agricole** avec des cultures céréalières et l'élevage de bovins entre autres. Le paysage est ouvert, entrecoupé de quelques haies bocagères. A l'horizon, on distingue le pic basaltique de Montverdun et le Mont d'Uzore. L'habitat est plus dispersé et moins nombreux.

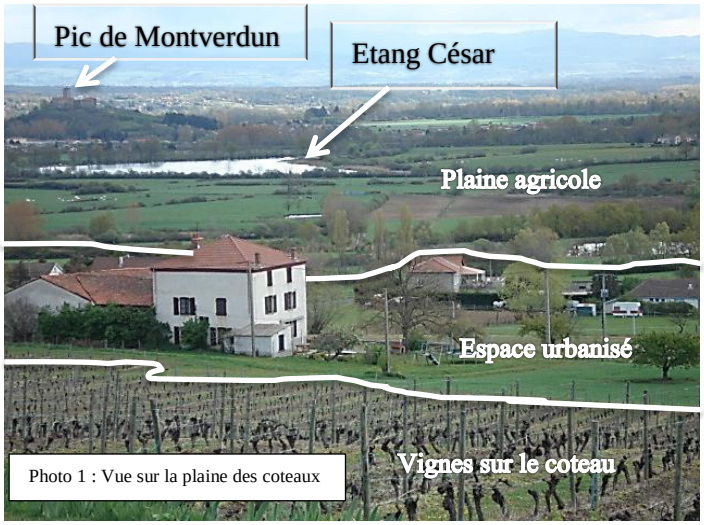

Photo 1 : Vue sur la plaine des coteaux

III. CARACTERISATION DE L'EVOLUTION DES PAYSAGES

A. Jusqu'en 1950 : AGRICULTURE FAMILIALE

On produisait de tout et à petite quantité ce qui diminuait les risques. Il y avait de **petites exploitations** avec 6 ou 7 bêtes (photo 2). On cultivait du blé (farine), de la luzerne (animaux), du colza (huile), du chanvre (textile)... Les parcelles étaient de petite taille. Chacun avait « son petit bout de vigne ». Les gens de la montagne avaient eux-aussi leur vigne où ils avaient édifié une loge utile lors des vendanges. Il y avait aussi des vergers de pommiers qui ont fini par disparaître vers 1960 devant la concurrence de la Vallée du Rhône.

L'habitat, quant à lui, était regroupé en petits hameaux.

Photo 2 : Marcilly vers 1920 (Les Côtes du Forez de Leigneux à Soleymieux

Photo 3 : Aujourd'hui au même endroit

B. Après 1950 : MECANISATION

Les fermes familiales ont peu à peu laissé place aux plus grandes exploitations qui se sont développées dans la plaine. Il reste aujourd'hui 6 exploitations. Il n'y a pas eu de remembrement. Mais au fur et à mesure des échanges, les terres sont aujourd'hui plus grandes et plus proches des exploitations. Le vignoble a diminué mais l'activité reste très présente. Le vin Côtes du Forez a été classé AOC (décret le 23 février 2000) remplacé aujourd'hui par AOP.

La population de Marcilly ayant doublé en 60 ans, la surface urbanisée a augmenté. Sur les collines, des prés et des petites vignes ont été remplacés par des villas : **MITAGE** (photos 2 et 3).

BIBLIOGRAPHIE :

- Les Côtes du Forez de Leigneux à Soleymieux (D.BRUNEL, H. HOUDROY, L. TISSIER)
- 80 printemps en Forez « Ma vie de paysan au 20ème siècle » (Paul Verdier)
- http://www.marcilly-le-chatel.fr et la documentation de la mairie de Marcilly

REMERCIEMENTS :

Un grand merci pour leurs explications et pour leur aide à Paul VERDIER et Louis BOUCHET maire de Marcilly-le-Châtel.

Communauté de communes
Pays d'Astrée

HORAIRES de la DECHETERIE DE LA PRESLE à Arthun

ETE
- les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h00 à 18h30
- les vendredi et samedi de 9h à 18h (sans interruption)

HIVER (à partir du lundi 29 octobre 2012)
les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 17h30
les vendredi et samedi de 9h à 12h

Changement des horaires dès le 1er lundi suivant le changement d'heure légale.
Tél de la déchèterie : 06 07 23 82 13

COLLECTE DES TEXTILES

Des bornes ont été mises en place, que ce soit à la déchèterie, sur des parkings de grandes surfaces ou dans certaines communes. Toutefois, pour les vêtements dont vous n'avez plus l'utilité mais qui peuvent encore grandement aider des familles dans le besoin, tout près de chez vous, ayez le réflexe de la solidarité et adressez-vous au CCAS de votre commune ou à Boën sur Lignon, lors de la permanence du 1er samedi de chaque mois au 11 rue de Lyon à Boën Sur Lignon. Il y a plus particulièrement un besoin de vêtements pour bébés et enfants.

SERVICE DES DECHETS MENAGERS (voir tableaux bilan activité 2011)

Pour l'année 2012, le montant de la part est de 80,00 euros, en baisse de 3.75%.
Cette baisse, malgré l'augmentation des coûts de collecte et de traitement, est possible grâce aux efforts de tri des déchets recyclables et à la diminution du volume des ordures ménagères.

En 2011, le tonnage des ordures ménagères est de 3170 tonnes, en baisse de 3%
Parallèlement, le tonnage des déchets recyclables est de 507 tonnes, en augmentation de 3%
En 2011, la déchèterie a collecté 2745 tonnes de déchets (en hausse de 16%) pour 20 800 visiteurs.

La tonne de déchets d'ordures ménagères coûte environ 150 € à la collectivité.
La tonne de déchets recyclables coûte environ 80 € à la collectivité.
En conclusion, le tri permet de réduire les coûts.

Le compostage des déchets ménagers putrescibles est un moyen de réduire les déchets ménagers.
Merci de continuer vos efforts pour améliorer la collecte des matériaux recyclables : compostage des déchets de cuisine (épluchures de légumes, de fruits, filtres à café …)

Vous avez une question sur ce que vous pouvez mettre dans votre caissette jaune ou votre sac jaune ? Vous cherchez à comprendre ce que deviennent vos déchets ? Vous avez une question sur l'organisation du service de collecte, de traitement et de transfert des déchets ménagers ?
Un seul numéro pour vous apporter les bonnes réponses : le 04 77 97 79 00

Communauté de communes Pays d'Astrée

BILAN D'ACTIVITE 2011

Collecte des déchets ménagers et recyclables

nombre habitants	12394	12528	12795	
Résultats	**tonnes**			**kg/hab/an**
	2009	**2010**	**2011**	
Ordures Ménagères	3651,70	3258,52	**3169,88**	247,74
Collecte Sélective	476,68	503,3	**507,21**	39,64
Refus de tri	45,44	55,44	**48,03**	3,75
Marché, collecte évènementielle	86,47	73,53	**46,72**	3,65
Taux de refus	10,14	10,60%	**9,47%**	
Verre Point Apport Volontaire	465,17	434,66	**454,26**	35,50
Textile			**20,375**	

	tonnes			**kg/hab/an**	**objectif 2014**
Total non recyclables	3783,61	3387,49	**3264,63**	255,15	**261,00**
Total recyclables	950,59	931,46	**963,90**	75,33	**82,50**
TOTAL COLLECTE	4734,20	4318,95	**4228,53**	330,48	**343,50**
Taux de valorisation	20,08%	21,57%	**22,80%**		

La collecte des matériaux recyclables a légèrement augmenté. Par contre, la qualité du tri s'est améliorée.
Pour atteindre les objectifs 2014 du Grenelle de l'environnement, il faut accentuer le tri, tout en gardant sa qualité.
Le coût de collecte et traitement d'une tonne d'Ordures Ménagères est de 140€, celui du refus de tri est de 460€ : en cas de doute sur un déchet, mieux vaut le déposer dans le bac à ordures ménagères qu'à la collecte sélective.

BILAN D'ACTIVITE 2011

Déchèterie

nombre habitants	12394	12528	12795	
Déchèterie	**Tonnes**			**kg/hab/an**
	2009	2010	**2011**	
Carton	58,92	81,87	**87,04**	6,80
Ferrailles	154	133,65	**149,78**	11,71
Bois	307,18	327,57	**369,62**	28,89
dont bois non traité			**96,31**	
dont bois traité			**273,31**	
Déchets verts	640,58	255,81		
Déchets verts broyats		202,49	**677,92**	52,98
Gravats	574,92	630,26	**558,3**	43,63
Placoplâtre			**3,72**	0,29
Déchets toxiques	11,73	16,969	**21,945**	1,72
Déchets Electriques	101,47	116,23	**118,71**	9,28
Textile			**7,674**	0,60
Huile vidange			**6,745**	0,53
Amiante lié			**4,66**	0,36
Tout venant	524,66	593,04	**737,94**	57,67
TOTAL	2373,46	2357,89	**2744,05**	214,46

Nombre d'entrées	**22831**	**22416**	**20757**	

Total non recyclables	524,66	593,04	**742,6**	58,04
Total valorisé	1848,80	1764,85	**2001,45**	156,42
Taux de valorisation	77,89%	74,85%	**72,94%**	

De nouveaux déchets ont été acceptés à la collecte en 2011 : amiante lié, Placoplâtre et textile.
Compte tenu de la forte hausse des déchets « tout venant », le taux de valorisation a baissé.

DETAIL DES MATERIAUX CONTENUS DANS LA COLLECTE SELECTIVE

Matériaux valorisés	**Tonnage 2009**	**Tonnage 2010**	**Tonnage 2011**	**kg/hab/an**
Aluminium	0,97	1,20	1,76	0,14
Briques alimentaires	11,74	13,08	11,185	0,87
Cartons / cartonnettes / papier	48,58	48,46	75,547	5,90
Journaux, magazines	291,72	308,63	287,25	22,45
Acier	20,01	19,07	24,68	1,93
Bouteille/Flacon/Plastique	64,92	49,06	62,501	4,88
Verre	465,17	434,66	454,259	35,50
TOTAL	**903,11**	**874,16**	**917,182**	71,68
Refus de tri	45,44	55,44	48,03	3,75

Les cartons bruns peuvent être mis dans la caissette jaune ou le sac jaune sous réserve que leurs dimensions le permettent.
Pour les cartons de grande dimension, l'apport doit se faire en déchèterie.

QUELQUES CHIFFRES RECAPITULATIFS

	2009	2010	2011	
Déchet collecté en porte à porte non recyclable (OM, refus de tri,…)	305,28	270,39	255,15	
Collecte sélective moins le refus de tri	76,70	74,35	75,33	
Déchet total collecté en porte à porte	381,98	344,74	330,48	**objectif 2014** **344**
Les quantités sont exprimées en *Kg/ha/an*				**objectif 2019** **330**

	2009	2010	2011
Total collecté (porte à porte et déchèterie) en tonne	**7153,10**	**6732,28**	**6992,96**
(kg/ha/an)	577,14	537,38	546,54
Taux de valorisation global	**39,14%**	**40,05%**	**42,70%**

DMA (Déchet ménager assimilé)	6578,18	6102,02	6434,66	
(kg/ha/an)	530,76	487,07	502,90	
taux valorisation DMA	33,82%	33,86%	37,72%	**objectif 2012** **35%**
				objectif 2015 **45%**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE
17 rue de Roanne BP 1 42 130 BOEN SUR LIGNON
Tél. : 04.77.97.72.48 fax : 04.77.97.72.49
Téléphone service déchets : 04.77.97.79.00
e-mail : info@pays-astree.com
www.pays.astree.com

NOUVEAU - COLLECTE DE VOS ANCIENS MOBILES

En partenariat avec Orange, des bornes de récupération ont été installées dans plusieurs mairies dont Marcilly le Châtel et à la déchèterie.

DES PERMANENCES POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

du PACT Loire pour une mission d'accueil, d'assistance administrative et financière en vue de l'amélioration de l'habitat, en direction de tous les particuliers éligibles aux aides financières pour la réalisation de travaux de réhabilitation.

Permanences mensuelles le 1er jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h dans les locaux de la Communauté de communes au 17 rue de Roanne à Boën sur Lignon

Ces permanences permettent :

· d'informer sur les dispositifs d'aide existants, dont l'opération façades en Pays d'Astrée (qui suppose l'avis préalable de Mme Corinne COMTET, architecte du PACT Loire, prise de rendez-vous au 04 77 43 08 80)

· de présenter les montages potentiels, les aides éventuelles et les éléments fiscaux correspondants,

· de remettre les dossiers types avec la liste des pièces à fournir

de Mme CHANAVAT Christelle, architecte conseil

point d'architecture conseil vous permettant de bénéficier gratuitement de l'avis d'un professionnel grâce au soutien du Conseil Général de la Loire

Vous voulez **construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover** votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité…

Vous souhaitez assurer une **bonne insertion de votre projet dans le milieu environnant** : le lieu d'implantation, son orientation, la qualité des espaces et des panoramas…

Vous aimeriez obtenir une aide à la définition de vos besoins, à la lecture des règles de construction, mais aussi connaître les intervenants bâtisseurs : architectes, ingénieurs, constructeurs, entrepreneurs…

Permanences mensuelles sur rendez-vous le 2ème lundi après-midi de chaque mois de 15h à 19h dans les locaux de la Communauté de communes au 17 rue de Roanne à Boën sur Lignon

Pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone à la communauté de communes du Pays d'Astrée : 04.77.97.72.48

SECTEUR DES 10-13 ANS

Il s'agit d'un accueil de loisirs qui est organisé dans le cadre du Projet Educatif Local et qui est géré par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée. Comme son nom l'indique, il s'adresse aux jeunes du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée âgés de 10 à 13 ans, il est encadré par Charlotte MERLE, animatrice jeunesse, également mise à disposition du foyer socio éducatif au collège L'Astrée et au secteur ados de l'APIJ, association pour l'intercommunalité des jeunes.

Il se déroule tous les **mercredis** en période scolaire de 16h30 à 18h30, à Boën sur Lignon, dans les locaux de la MJC. Au programme des activités sportives, manuelles, scientifiques, des jeux, de la magie…tout ceci dépend des envies des jeunes. Ce sont eux qui définissent et réalisent le programme de leurs mercredis.

Le premier lundi de chaque période de vacances scolaires a lieu une **soirée** à thème, avec des jeux, des épreuves…Celle-ci est imaginée et mise en place avec les jeunes.
Le premier jeudi de chaque période de vacances scolaires nous organisons une **sortie**. Encore une fois celle-ci est choisie avec les jeunes.
Enfin, en août se déroule un **mini-séjour** de 5 jours et 4 nuits, avec un programme à définir avec les jeunes.

Pour tout renseignement :
Charlotte MERLE 06.47.30.00.46 ou 04.77.97.79.03 ou sur jeunesse-pays-astree@orange.fr

CONTRAT DE RIVIERE DU LIGNON DE L'ANZON ET DU VIZEZY

Liaison Bâtie d'Urfé/Prieuré de Montverdun - réalisation d'une passerelle métallique

Ce cheminement a pour but de permettre d'établir le lien entre la Bâtie d'Urfé et le Prieuré de Montverdun, 2 sites forts de *L'Astrée* sachant que *L'Astrée* constitue le dénominateur commun de l'ensemble des cheminements sur le secteur.

La liaison entre ces 2 sites se fera avec un point de franchissement du Lignon par le « Grand Pré », vaste parcelle dont la communauté de communes est propriétaire, à proximité immédiate de la Bâtie d'Urfé.

La communauté de communes a, par ailleurs, récemment acquis des parcelles de terrain côté rive droite. La passerelle sera donc déplacée par rapport au projet initial. Elle se situera plus en amont au niveau de la borne du saut de Céladon et donc très facile à connecter au chemin de l'Astrée existant présentant différents lieux mythiques du roman de *L'Astrée*. Ce nouvel emplacement a également pour avantage de ne pas avoir à franchir un ancien fossé occasionnellement en eau. Cette acquisition permettra également de réaliser sans problème un cheminement.

Cette passerelle de structure métallique sur culée béton aura une portée d'environ 30 m et une largeur utile de 1,80m entre garde-corps. Le coût de cette action a été estimé à 204 500 € HT par le SYMILAV, syndicat de rivières du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vzézy.

Afin de réduire les frais d'étude, la Communauté de communes a lancé une consultation commune pour la maîtrise d'oeuvre de 2 passerelles (avec celle de Giraud entre Boën sur Lignon et Trelins) notamment pour le suivi et la réalisation des études de conception et d'élaboration des dossiers de consultation des 2 passerelles avec les missions complémentaires suivantes : levées topographiques nécessaires des sites, sondages géotechniques nécessaires des sites, dossier au titre de la Loi sur l'Eau, dossier d'incidence Natura 2000. C'est l'entreprise PVI à St-Etienne qui a été retenue pour un montant de 21 300.00€ HT.

CONCILIATEUR

Monsieur Patrice ESCOFFIER
Permanence : sur rendez-vous (2 permanences par mois)
Renseignements à la mairie de Boën

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Pyramide Marcilloise

Répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent

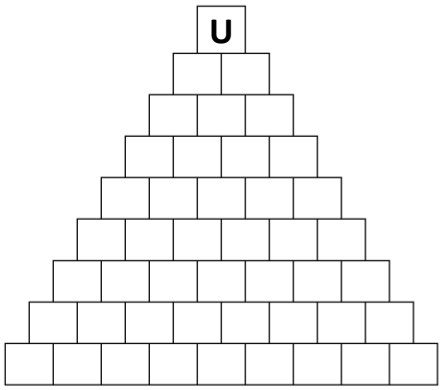

petit cours d'eau
pas cuit
il a réussi
"pain de Rio"
vide
enfermée
laïque
Marcillois !

2. Casse-tête

Trouver le chiffre manquant

1 7 6
3 5 2
5 2 .

3. Anagramme :

Former 5 mots avec les lettres ci-dessous

D R T E I E U

4. Titre et Auteur

Découvrir une œuvre littéraire et son auteur bien connu dans notre région en classant les lettres ci-dessous dans l'ordre décroissant des numéros qu'elles ont sur les cartes et en les inscrivant dans les cases vides.

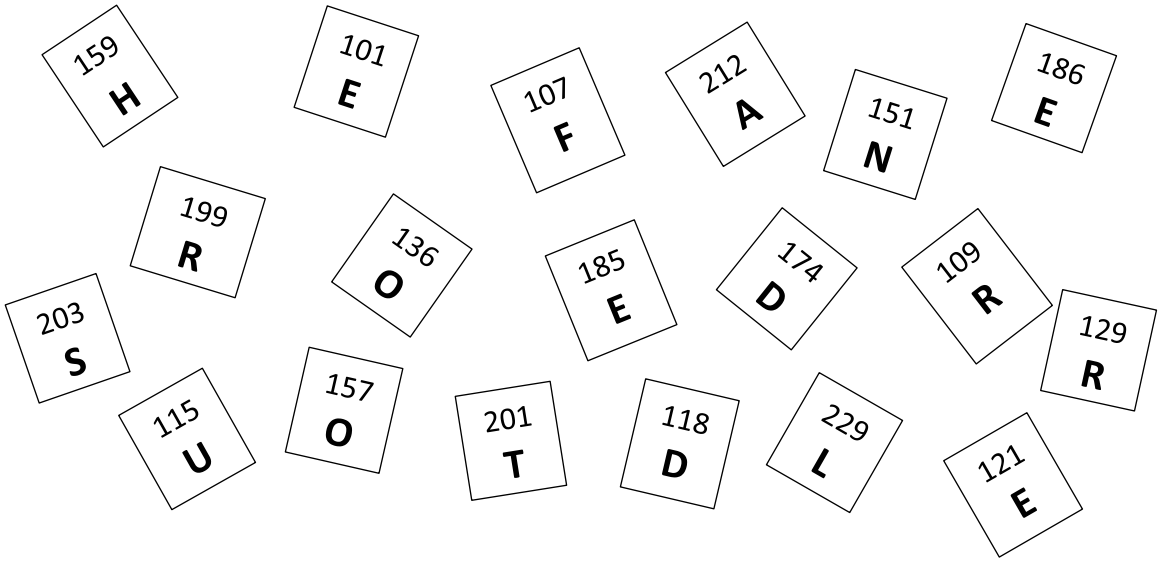

☐ , ☐☐☐☐☐☐ ☐ , ☐☐☐☐☐☐ ☐ , ☐☐☐☐

5. A tue-tête :

Dans une famille, Nina, la cadette, a la moitié de la différence d'âge qu'il y a entre Arthur, son frère de 8 ans et sa sœur Alexie qui a six ans de plus que lui.

Quels sont les âges de Nina et d'Alexis ?

DATES A RETENIR

Vendredi 12 octobre :	Concours de belote du Sou des Ecoles 20 h salle des fêtes
Samedi 13 octobre :	Assemblée Générale tennis 18h30 salle des fêtes Pralong
Dimanche 14 octobre :	Thé dansant des Aînés Ruraux
Lundi 22 octobre :	Don du sang salle des fêtes de 16h à 19h
Samedi 27 octobre :	Inauguration du chalet du Tennis à 12h
Vendredi 9 novembre :	Assemblée Générale FNACA 18h30 salle des fêtes
Samedi 10 novembre :	Soirée tarot
Dimanche 11 novembre :	Cérémonie monument aux morts à 11h15
	Thé dansant FNACA 14h salle des fêtes
Samedi 24 novembre :	Soirée théâtre Comité des fêtes 20h30 salle des fêtes
Samedi 1er décembre :	Concours de belote FNACA 14 h
Vendredi 7 décembre :	St Nicolas
8 – 9 décembre :	Téléthon Tarot
Dimanche 3 février :	Loto du Sou des Ecoles 14h salle des fêtes
Mardi 19 février :	Remise articles pour l'Ecureuil
Jeudi 14 mars :	Agrafage Ecureuil 20h mairie